Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260928-CM202693-DE

Commune de PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Du 28 septembre 2026 à 19 heures 30
Membres en exercice : 15 – membres présents : 13
Date de convocation : 23 septembre 2026

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire, Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Jean-François LE MIGNOT, Morgane BROUDER, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Ludivine GEORGELIN, Nelly ROPARS, Anna MERCIER, Maxime TIREL, Mathieu LE GALL, Lizig CLOAREC, Serge OLLIVAUX

Absents : Claudie VASSEUR, qui donne pouvoir à Maxime TIREL. Nolwenn BOHEC, qui donne pouvoir à Morgane BROUDER

Secrétaire de séance : Anna MERCIER

202693 - Ascenseur du groupe scolaire : remplacement de la téléalarme de l'ascenseur du groupe scolaire

---

Morgane BROUDER, Maire-Adjoint, informe l'assemblée que, dans le cadre de la maintenance et de la sécurité des équipements du **groupe scolaire**, La société **OTIS**, chargée de la maintenance de l'ascenseur, propose le remplacement du dispositif existant par un **système de téléalarme GSM**.

Cette installation permettra d'assurer la continuité du dispositif de communication d'urgence de l'ascenseur et de maintenir un système opérationnel en cas de besoin.

A) Remplacement de la téléalarme

La société OTIS a établi un devis pour la fourniture et l'installation du nouveau système de téléalarme GSM. Le montant de cette prestation est de :

Montant HT : 1 950,00 €
TVA à 20 % : 390,00 €
Montant TTC : 2 340,00 €

Ce montant comprend la fourniture, l'installation et la mise en service du nouveau dispositif de téléalarme.

B) Souscription au service OTIS ONE+

L'installation du système GSM s'accompagne d'une **souscription au service OTIS ONE+**, permettant d'assurer le fonctionnement et le suivi du dispositif.

Le coût de ce service est de :

15,00 € HT par mois ;
Soit **18,00 € TTC par mois** ;
Soit **180,00 € HT par an**, correspondant à **216,00 € TTC par an**.

Cette dépense constitue un coût récurrent de fonctionnement, distinct du coût initial d'installation.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260928-CM202693-DE

C) Incidence financière

Le coût initial de l'opération s'élève à **2 340,00 € TTC**. À ce montant s'ajoute l'abonnement au service OTIS ONE+, d'un montant de **18,00 € TTC par mois**, soit **216,00 € TTC par an**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** la proposition de la société OTIS, pour remplacement de la téléalarme de l'ascenseur du groupe scolaire, pour un montant de 1 950.00 euros HT soit 2 340.00 euros TTC
- **VALIDE** la souscription au service OTIS ONE + à hauteur de 18.00 euros TTC par mois
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme
Sonia ALLAIN, Maire

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC (Côtes-d'Armor) 22

Anna MERCIER
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Compte tenu de la publication le 2 octobre 2026
Et de la transmission en préfecture le 2 octobre 2026.

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC (Côtes-d'Armor) 22